



14ème législature

Question N° : 104113	De M. Nicolas Dupont-Aignan (Non inscrit - Essonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Armées		Ministère attributaire > Armées
Rubrique > défense	Tête d'analyse > armée de l'air	Analyse > moyens. perspectives.
Question publiée au JO le : 13/06/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan appelle l'attention de Mme la ministre des armées sur l'urgence de réinvestir massivement dans l'équipement des forces françaises. En effet, il apparaît que sur les 40 dernières années l'armée de l'air a perdu la moitié de ses aéronefs en passant d'environ 550 avions de combat, 130 avions de transport, 350 hélicoptères de combat et 150 hélicoptères de transport à environ 200 avions de combat, 85 avions de transport, 166 hélicoptères de combat et 129 hélicoptères de transport. À ce titre, il lui demande de bien vouloir lui indiquer si la commande d'avions de chasse (Rafale, F35 à décollage vertical) et de transport moyen et lourd (A400M, C130J, C17), ainsi que d'hélicoptères de combat (Tigre) et de transport (NH90 Caïman, CH-53K King Stallion) est envisagée à brève échéance. Cette question apparaît essentielle, d'autant plus que des économies d'échelles sont sans doute possibles avec les partenaires de la France, compte tenu des exigences de l'OTAN de relever le budget militaire à plus de 2 % du PIB. Il lui demande sa position en la matière.